



NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2020 – 020	<u>PLAN BLEU</u> CORONAVIRUS COVID-19 : STADE 3 MESURES DE PREVENTION SUPPLEMENTAIRES	16.03.2020

A l'attention de l'ensemble des résidents, des visiteurs, des familles et des proches,

Dans le cadre de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 sur le territoire (stade 3 du plan gouvernemental), du fait de la vulnérabilité particulière du public accueilli au sein de la Résidence DEBROU, je vous informe que je prends dès aujourd'hui les mesures suivantes :

- 1) **L'intégralité des visites de personnes extérieures à l'établissement est suspendue, et ce jusqu'au rétablissement complet de la situation ;**
- 2) **Toute sortie des résidents non médicalement justifiée est également suspendue jusqu'à nouvel ordre ;**
- 3) **Toute sortie d'un résident non médicalement justifiée est considérée comme définitive ;**
- 4) **Sur décision de Monsieur le Directeur uniquement, des visites exceptionnelles pourront être autorisées au cas par cas, sous réserve du strict respect des gestes et mesures barrières par les familles et les proches ;**
- 5) **Toutes les activités non indispensables et/ou non médicales impliquant l'intervention de personnes extérieures sont suspendues : coiffeur, pédicure, esthéticienne, kinésithérapeute, orthophoniste, etc. ;**
- 6) **Les admissions de nouveaux résidents sont également suspendues jusqu'à nouvel ordre ;**

7) Seuls les objets indispensables (ex. nécessaire de toilette) peuvent faire l'objet d'un dépôt de la famille à destination d'un résident. Le dépôt des objets devra s'effectuer par la famille uniquement dans le SAS d'accueil de l'établissement, après signalement auprès de l'Accueil via l'interphone prévu à cet effet. La Résidence DEBROU ne garantit en aucun cas la distribution immédiate des objets déposés.

Les résidents continueront à bénéficier de l'ensemble des prestations proposées et assurées par les professionnels de la Résidence DEBROU.

Afin de préserver la vie sociale des résidents et de maintenir les liens sociaux qui vous unissent à votre proche, je vous encourage à poursuivre les contacts à distance par tout moyen nécessaire : lettres, cartes postales, téléphone, SMS, vidéos, photos, dessins, mails (via le site internet www.debrou.fr), etc.

Un ordinateur et une tablette dédiés seront également mis à disposition des résidents afin de réaliser des appels en visioconférence via l'application Skype ou WhatsApp. L'usage de ces outils informatiques sera strictement soumis aux règles d'hygiène et aux mesures barrières.

Vous remerciant de votre compréhension,

Le Directeur

A. ESSALHI

